



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante et onzième session

Rome, 6-7 décembre 2000

INVITATION D'OBSERVATEURS AUX SESSIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

1. Des observateurs ont été invités aux sessions antérieures du Conseil des gouverneurs conformément aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et de différentes règles et décisions adoptées par le Conseil des gouverneurs et par le Conseil d'administration. Les règles et décisions en question figurent, avec une liste des observateurs pouvant être invités à chaque session du Conseil des gouverneurs, dans les documents EB 87/31/R.57 et EB 88/34/R.52, qui ont été examinés par le Conseil d'administration à ses trente et unième et trente-quatrième sessions, en septembre 1987 et septembre 1988 respectivement. À sa trente-quatrième session, le Conseil d'administration a entre autres décidé de modifier les critères de sélection des organisations non gouvernementales (ONG) invitées en qualité d'observateurs, de façon à les classer dans l'une des catégories suivantes:

- a) organisations consensuelles ou organisations "faitières" de réputation bien établie, se caractérisant par une composition étendue et variée;
- b) "ONG sensibilisatrices" qui s'emploient activement à faire connaître les objectifs et les activités du FIDA aux gouvernants et au grand public;
- c) "ONG opérationnelles" qui ont déjà noué des liens de collaboration avec le FIDA dans un certain nombre de projets ou qui ont donné la preuve de leur vif désir d'engager une collaboration de grande envergure avec le Fonds, étant entendu que,
- d) dans la sélection d'ONG des trois catégories visées aux alinéas a), b), et c) ci-dessus, on s'assurera que les ONG de pays en développement soient dûment représentées ou soient représentées par des ONG consensuelles d'Afrique et d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, et du Proche-Orient et d'Afrique du Nord."

2. En accord avec ces critères, le Conseil d'administration souhaitera peut-être augmenter le nombre d'organisations qui peuvent être invitées à assister à titre d'observateurs aux sessions du Conseil des gouverneurs. Deux nouvelles institutions, l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles (AAAID) et l'ONG Ingénieurs du Monde-Engineers of the World, ont sollicité leur admission à la qualité d'observateurs auprès du FIDA. En conséquence, il est proposé d'inviter l'AAAID et Ingénieurs du Monde à la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, puis à toutes les sessions suivantes. On trouvera en annexe des renseignements sur ces deux organisations.



Recommandation

3. Étant donné que l'AAAID et Ingénieurs du Monde satisfont aux critères établis par le Conseil d'administration, tels qu'ils sont énoncés dans les paragraphes 8 et 9 du document EB 87/31/R.57 et dans le paragraphe 1 ci-dessus, et que les activités de ces organisations visent à améliorer les conditions de vie des pauvres dans les pays les moins développés, ce qui correspond aux objectifs du FIDA, il est proposé que le Conseil d'administration autorise le Président à inviter l'AAAID et Ingénieurs du Monde à assister en qualité d'observateurs à la vingt-quatrième session et aux sessions suivantes du Conseil des gouverneurs.

AUTORITÉ ARABE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES (AAAID)

L'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles (AAAID), organisation financière panarabe spécialisée dans la promotion du développement agricole dans ses pays membres, a été créée en 1996 en tant qu'instance financière arabe indépendante dotée d'une autonomie administrative et financière. Son champ d'action comprend toutes les formes d'investissement dans la production agricole, ainsi que des activités complémentaires et connexes.

Objectifs

Au départ, les activités de l'institution étaient axées sur la mise en place de projets agricoles au Soudan moyennant une participation financière, le but étant de faire de ce pays un important exportateur de denrées alimentaires vers les pays arabes. Toutefois, en 1984, l'AAAID a décidé de s'intéresser aux ressources agricoles ainsi qu'au potentiel de développement agricole et aux activités connexes dans d'autres États membres.

Les principaux objectifs de l'AAAID sont de mettre en valeur les ressources agricoles dans ses États membres, en insistant particulièrement sur la sécurité alimentaire, ainsi que d'accroître les échanges de produits et d'intrants agricoles entre ses États membres.

Activités

Les principales activités de l'AAAID sont les suivantes:

- bonification de terres;
- production végétale, animale et ichtyologique;
- pâturages, forêts et autres ressources agricoles;
- transport, entreposage, commercialisation, exportation et transformation de tous les produits agricoles, animaux et ichtyologiques, et des intrants correspondants, y compris les matériaux et machines à usage agricole;
- mise en œuvre de projets et autres activités connexes nécessaires à l'investissement et au développement agricoles, ou complémentaires de ceux-ci, y compris les projets d'infrastructure;
- recherches et études de faisabilité reliées aux projets et activités susmentionnés;
- financement des projets et activités susmentionnés, et participation à l'action visant à assurer la disponibilité des financements nécessaires.

Composition

Les États membres de l'AAAID sont les suivants : Algérie, Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie et Tunisie.

Structure

Tous les membres de l'AAAID sont représentés au conseil des actionnaires, normalement par leur ministre des finances et un suppléant. Le conseil des actionnaires se réunit une fois l'an pour faire le point des activités de l'AAAID pendant l'année écoulée et décider des politiques d'avenir.

Le Président de l'AAID est élu par le conseil des actionnaires pour un mandat de cinq ans renouvelable. En tant que chef de secrétariat et président du conseil d'administration, il gère les affaires de l'AAID sous l'autorité dudit conseil. Le président actuel de l'AAID est M. Abdulkarim Al-Amri.

Pays où intervient l'AAID

En vertu de son mandat, l'AAID ne peut intervenir que dans ses États membres (dont la liste est indiquée plus haut).

Financement

Le capital versé de l'AAID s'élève à 150 millions de KWD (soit l'équivalent de 500 millions de USD).

Relations avec le FIDA et d'autres organisations internationales

Un accord de coopération entre le FIDA et l'AAID a été approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2000. Il offre des possibilités d'échanges approfondis de savoir et d'expérience entre les deux organisations, ainsi que de cofinancement de programmes et projets dans des pays membres des deux organisations.

L'AAID a travaillé avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et s'emploie actuellement à instaurer des liens de collaboration avec la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds arabe pour le développement économique et social, le Centre arabe d'étude des terres arides et non irriguées, ainsi qu'avec le Programme alimentaire mondial.

Siège de l'organisation

L'AAID a son siège à Khartoum (Soudan) mais elle possède aussi un bureau régional à Dubaï (Émirats arabes unis).

Siège :

Block 9E,
Osman Digna Street,
P.O. Box 2102
Khartoum
Soudan

Bureau régional :

P.O. Box 51250
Dubaï
Émirats arabes unis

INGÉNIEURS DU MONDE-ENGINEERS OF THE WORLD

Ingénieurs du Monde a été créée en 1981 sous l'appellation Association Hexa Consultants. Elle s'est toutefois transformée en Ingénieurs du Monde le 13 janvier 1999 pour pouvoir bénéficier du statut d'organisation non gouvernementale (ONG) et continuer à travailler en vue de son objectif fondamental, qui est d'aider les populations les plus défavorisées à entrer dans le monde du travail.

Objectifs

Les objectifs de l'organisation sont les suivants :

- Promouvoir les transferts de savoir-faire au profit des entreprises de pays en développement qui assurent formation, conseils et assistance technique, conformément à la charte internationale des ingénieurs-conseils.
- Déployer son activité pour l'amélioration du bien-être et le développement des populations des pays en développement et des pays émergents.

Activités

Les activités de l'organisation sont les suivantes:

- favoriser les échanges techniques et technologiques entre les entreprises des différents continents;
- promouvoir les transferts de savoir-faire professionnels aux entreprises, notamment celles des pays en développement;
- mener des activités dans les domaines liés à la propriété intellectuelle locale;
- se doter d'un centre opérationnel pour assurer des services techniques (commerce électronique, télécommunications, informatique, télématique);
- réaliser toutes interventions de conseil, formation et assistance, notamment en faveur des pays en développement (commerce, échanges internationaux);
- représenter les intérêts d'entreprises ou institutions adhérentes ou bénéficiaires des prestations d'Ingénieurs du Monde auprès des instances judiciaires régionales et internationales.

Composition

Ingénieurs du Monde se compose de 3 524 membres répartis dans les pays suivants:

Afrique:	Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Madagascar, Mauritanie, Gabon, Kenya, République Unie de Tanzanie
Amérique Latine:	Argentine, Brésil, Uruguay et Venezuela
Amérique du Nord:	Canada, États-Unis d'Amérique
Asie:	Inde, Japon, Philippines, Thaïlande
Europe:	Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse,
Moyen-Orient:	Israël

Le président actuel d'Ingénieurs du Monde est M. François Ullman.



Pays où intervient l'organisation

Ingénieurs du Monde travaille dans tous les pays membres indiqués ci-dessus.

Financement

Les ressources financières de l'organisation proviennent des cotisations de ses membres (111 500 USD, soit 24% des revenus), des dons et legs (2 500 USD, soit environ 1% des revenus) ainsi que de la facturation des prestations effectuées (300 000 USD, soit environ 75% des revenus). Le budget pour 1998 s'élevait à 414 000 USD (contre 350 000 USD pour 1996 et 398 000 USD pour 1997).

Relations avec le FIDA et d'autres organisations internationales

Ingénieurs du Monde est une ONG accréditée auprès de l'ONU. Elle coopère activement avec le Centre du commerce international, l'Organisation internationale du travail, la Commission des droits de l'homme ainsi que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Elle est particulièrement intéressée par l'instauration de liens de collaboration avec le FIDA en vue d'acquérir et d'échanger connaissances et savoir-faire.

Siège de l'organisation

C.P. 510
1219 Châtelaine
Suisse
N° de téléphone et de télécopie: (+41-22)785 6909